

## Population résidente

### Un ralentissement démographique et une population vieillissante

- Territoire rural et de montagne, le département des Alpes-de-Haute-Provence fait partie des trois départements les moins densément peuplés de France.
- Pendant plus de cinquante ans, le département a connu une croissance démographique plus marquée qu'en région, mais cette tendance s'inverse depuis quelques années.
- Très attractif pour les actifs en fin de carrière et les retraités, la part de personnes âgées de 50 ans ou plus dans la population est la plus élevée des départements de la région.
- Ses habitants sont plus fréquemment titulaires d'un diplôme de niveau CAP-BEP et sont moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur.
- Taux d'activité et taux d'emploi sont légèrement supérieurs aux taux régionaux.
- La proportion d'habitants allant travailler dans un autre département est l'une des plus élevée de la région.
- La part de jeunes non insérés (ni en études ni en emploi) est légèrement supérieure à celle du niveau régional.

**164 070 habitants**, soit **3 %** de la population régionale

**25 %** ont **moins de 25 ans** (28 % en région)

**48 %** ont **50 ans ou plus** (43 % en région)

**28 %** ont un **niveau CAP-BEP** (23 % en région)

Source : Insee – RP 2016-2020, millésimé 2018.

## Tissu économique

### Une économie portée par les activités tertiaires

- Comme pour l'ensemble des départements de la région, mais de manière plus prononcée, l'économie présentielle (activités à destination de la population résidente ou touristique) est majoritaire dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les activités touristiques et saisonnières, y sont surreprésentées.
- Les secteurs du commerce, de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale concentrent plus de la moitié des salariés du département.

**6 900 établissements actifs employeurs**, soit **4 %** des établissements employeurs de la région

**89 %** de **moins de 10 salariés** (87 % en région)

**25 %** d'emplois salariés dans la **sphère productive** (30 % en région)

### Principaux établissements employeurs :

Département des Alpes-de-Haute-Provence – Administration publique générale – Digne-les-Bains – (1 000 à 1 999 ETP)

Centre hospitalier de Digne-les-Bains – Activités hospitalières – Digne-les-Bains – (500 à 999 ETP)

Laboratoires M&L (L'Occitane) – Fabrication de parfums et de produits pour la toilette – Manosque – (500 à 999 ETP)

Centre hospitalier Louis Raffalli – Activités hospitalières – Manosque – (500 à 999 ETP)

Sanofi chimie – Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base – Sisteron – (500 à 999 ETP)

- Avec la présence de grands établissements comme L'Occitane, Sanofi chimie ou Arkema France, l'industrie chimique est surreprésentée (cinq fois plus dans l'emploi salarié du département qu'au niveau régional).

### Top 5 des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois (NA 38)

1. Administration publique **16 %**
2. Commerce **15 %**
3. Santé **8 %**
4. Hébergement médico-social et social ; Action sociale **8 %**
5. Enseignement **8 %**

Source : Insee – Flores 2018 (postes en ETP sur l'année ; tous secteurs d'activité, privé et public, hors secteur de la défense).

### Secteurs les plus spécifiques\* au département (NA 88) :



\* Secteurs plus représentés dans l'emploi du département qu'au niveau régional.  
Source : Insee – Flores 2018.

Directrice de publication  
Sylvette Avallet

Réalisation  
Fanny Bremond  
Somoudom Inthavong



POUR ALLER PLUS LOIN  
L'essentiel de l'emploi-formation  
Site de datavisualisation

### Davantage de non-salariés et de postes moins qualifiés

- Entre 2007 et 2019, l'emploi (salarié et non-salarié) a augmenté mais de manière un peu moins prononcée qu'en région. La croissance est portée par les activités tertiaires et l'industrie, tandis que l'emploi dans la construction s'est fortement replié.
- Les personnes âgées de 50 ans ou plus ainsi que les titulaires d'un diplôme de niveau CAP-BEP sont davantage représentés parmi les actifs en emploi.
- Le non-salariat, très fréquent dans le département, concerne près d'un emploi sur cinq.
- Les postes de catégories intermédiaire ou supérieure sont un peu moins représentés et les conditions d'emploi moins favorables (CDD et temps partiel plus fréquents).
- Les cinq premiers métiers exercés sont : Agents d'entretien (6 %) ; Enseignants (4 %) ; Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons (4 %) ; Employés administratifs de la fonction publique (cat. C, 4 %) ; Vendeurs (3 %).
- Le secteur agricole est un peu plus présent sur le département et le métier Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons y est le plus spécifique (cinq fois plus représenté sur ce territoire qu'en région).

**60 270 personnes en emploi**, soit **3 %** de l'emploi régional

**+ 0,5 % en moyenne par an** entre 2007 et 2019  
(+ 0,7 % en région)

**18 % de non-salariés**  
(14 % en région)

Source : Insee – Estimations d'emploi 2019.

**81 % des salariés en CDI ou titulaire fonction publique**  
(85 % en région)

**37 % d'emplois de cadres ou professions intermédiaires**  
(43 % en région)

Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

### Métiers les plus spécifiques\* au département (FAP 87) :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons            | 4. Ouvriers qualifiés des industries de process       |
| 2. Techniciens et agents de maîtrise des industries de process | 5. Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment |
| 3. Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants              | 6. Ouvriers non qualifiés des industries de process   |

\* Métiers plus représentés sur le département qu'au niveau régional.  
Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

### Zoom sur... le métier d'infirmier

Dans le département, l'indice de vieillissement de la population est plus élevé que la moyenne régionale. Le taux de chômage avant la crise sanitaire était déjà le deuxième plus important de la région, après celui du Vaucluse. La part de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est l'une des plus élevées de la région. Parallèlement, la démographie des professionnels du secteur de la santé révèle une plus faible densité d'infirmiers par habitant comparée au niveau régional. Les établissements des secteurs de la santé et de l'action sociale sont proportionnellement moins présents dans le département qu'en région. Les besoins de main-d'œuvre déclarés par les employeurs se sont intensifiés depuis 2014, mais ceux-ci signalent de grandes difficultés à recruter des professionnels correspondant aux profils recherchés. Des tensions sur le métier d'infirmier se font fortement ressentir.

#### Le métier d'infirmier :

- Des actifs majoritairement **féminins** et âgés (spécificité départementale).
- Des emplois stables et à temps complet avec des différences selon les catégories de métier (libéraux, spécialisés).
- Des conditions de travail **difficiles**.
- Les **projets de recrutement** des infirmiers sont importants.

Plusieurs enjeux emploi-formation sont à souligner :

- **Retrouver une attractivité** du métier (conditions de travail, relations infirmiers-professionnels de santé, relations patients-soignants...).
- **Anticiper les besoins de main-d'œuvre** (notamment dans les établissements d'accueil pour personnes âgées).
- **Valoriser la VAE** comme une voie d'accès comme les autres au diplôme d'infirmier.
- **Développer l'alternance**, voire l'apprentissage.
- **Développer les passerelles aide-soignant/formation d'infirmier** dans le cadre de la réforme du diplôme d'aide-soignant, qui passe désormais en poste de catégorie B.
- Aider la profession à **évoluer dans le cadre de la transition écologique** (produire moins de déchets et consommer moins de ressources énergétiques, par exemple).

Sources : La croissance des secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Provence - Alpes - Côte d'Azur. État des lieux emploi-formation dans les six départements de la région, *Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur, « Panorama », n° 2, mars 2021.* ; Évolution des métiers des secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Provence - Alpes - Côte d'Azur, *Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2021 (étude à paraître).*

### Une part élevée de demandeurs d'emploi de longue durée

- Depuis 2012, le taux de chômage des Alpes-de-Haute-Provence est légèrement supérieur à celui de la région.
- En lien notamment avec la saisonnalité des emplois dans le département, la proportion de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite dans le mois est l'une des plus élevée de la région (37 % contre 32 %), après les Hautes-Alpes (44 %).
- La moitié des personnes sont inscrites depuis au moins un an à Pôle emploi, c'est la part la plus élevée des départements de la région.
- À l'image de la population résidente, les personnes de 50 ans ou plus ainsi que les titulaires d'un diplôme de niveau CAP-BEP sont davantage représentés dans la demande d'emploi.
- Les cinq premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi sont : Vendeurs (6 %) ; Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration (5 %) ; Cuisiniers (4 %) ; Secrétaires (4 %) ; Agents d'entretien (4 %).
- Certains métiers en tension sur le département ne le sont pas au niveau régional. Par exemple : Conducteurs de transport en commun sur route ; Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment ; Agents d'entretien de locaux ; Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration ; Professionnels de l'animation socioculturelle ; Sportifs et animateurs sportifs.

**16 640 demandeurs d'emploi**, soit **3 %** des DE de la région

**52 % de femmes**  
(51 % en région)

**12 % ont moins de 25 ans**  
(12 % en région)

**30 % ont 50 ans ou plus**  
(28 % en région)

**13 % sont non-diplômés**  
(14 % en région)

**50 % inscrits depuis un an et plus**  
(47 % en région)

Source : Drees, Pôle emploi – DEFM ABC, année 2020.

### Métiers les plus en tension dans le département en 2019 (FAP 225) :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Mécaniciens et électroniciens de véhicules              | 6. Éducateurs spécialisés                              |
| 2. Conducteurs de transport en commun sur route*           | 7. Agents d'entretien de locaux*                       |
| 3. Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment* | 8. Aides à domicile et aides ménagères                 |
| 4. Chefs cuisiniers  | 9. Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment    |
| 5. Coiffeurs, esthéticiens                                 | 10. Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment |

\* Métier qui n'est pas en tension au niveau régional en 2019.  
Source : Dares, Pôle emploi – Indicateur de tension 2019.

### Zoom sur... l'animation socioculturelle

Les besoins sont importants compte tenu de problématiques sociales présentes sur le département (des parts de jeunes non insérés et de jeunes peu ou pas diplômés un peu plus importantes qu'en région, un niveau de vie médian en deçà de celui de la région, un indice de vieillissement de la population très élevé...).

Le métier d'animateur socioculturel répond en partie à ces besoins sociaux, dans la mesure où il met en place des activités périscolaires et de loisirs durant les vacances pour occuper les enfants en dehors des périodes scolaires. De même, avec une formation spécifique, il peut aussi être amené à organiser des activités pour les personnes âgées. Ces activités étant réalisées dans le cadre de projets d'accueil de publics des associations locales, dont beaucoup ont été stoppées durant la crise sanitaire, de nombreux emplois d'animateurs ont été supprimés ces derniers mois.

#### Le métier d'animateur socioculturel :

- Des actifs en emploi plutôt **jeunes et féminins**.
- Majoritairement **diplômés** d'un niveau bac ou de l'enseignement supérieur.
- Des **emplois peu stables** (CDD, temps partiel).
- Des stagiaires inscrits dans des formations allant du niveau 3 (Bapaat) au niveau 6 (Desjeps).

Avec la crise sanitaire, de nombreuses structures employeuses (associations, hébergements touristiques...) ont été touchées, impactant par là-même l'activité des professionnels de l'animation et mettant en exergue des enjeux d'emploi, de formation et de compétences :

- Redémarrage des activités, avec le **soutien des aides publiques**.
- Connaissance des **nouvelles réglementations** en matière d'accueil de publics jeunes et d'encadrement de seniors.
- Cumul des emplois assurant des **activités plus stables tout au long de l'année**. Des groupements d'employeurs du sport, de l'animation et des loisirs présents dans le département répondent à cet enjeu.

Source : Animation et sport : deux secteurs en pleine évolution en région. État des lieux de l'emploi et de la formation en Provence - Alpes - Côte d'Azur, ORM, « Panorama ORM », n° 07, mars 2019.

### Une offre de formation initiale orientée vers le secondaire, avec une représentation importante de l'apprentissage

- L'offre de formation initiale est essentiellement tournée vers l'enseignement secondaire : près de neuf jeunes sur dix préparent un diplôme de niveau CAP ou bac.
- Entre 2016 et 2018, le nombre de jeunes en formation initiale (enseignement secondaire et supérieur) a diminué, contrairement à la tendance régionale. Cette baisse concerne uniquement la voie scolaire ; le nombre d'apprentis restant stable.
- La part d'apprentis est l'une des plus élevées des départements de la région.

**7 260 lycéens, étudiants, apprentis** en formation initiale, soit **2 %** des personnes en FI dans la région

**-1,7 %** entre 2016 et 2018 (+0,7 % en région)

**13 % en apprentissage** (8 % en région)

Sources : Conseil régional, Draaf, Drees, Éducation nationale – Effectifs en FI 2018.

### Une offre de formation continue restreinte dans le supérieur

- Du côté de la formation continue des demandeurs d'emploi, les objectifs des entrées en formation sont en premier lieu l'acquisition d'une certification puis la professionnalisation, comme au niveau régional. Le département se distingue avec davantage d'actions d'adaptation au poste de travail.
- Les certifications préparées dans le cadre de la commande publique portent majoritairement sur des CQP ou habilitations (42 %) et des formations de niveaux CAP (36 %). Il n'y a pas de certifications visant un niveau supérieur au bac + 2.
- La filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » est surreprésentée et forme plus d'un tiers des stagiaires. La filière « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » est également plus représentée dans ce département.

**770** demandeurs d'emploi ont suivi une **formation certifiante – commande publique**, soit **3 %** des stagiaires de la région

Sources : Conseil régional, DR AFPA, DR Pôle emploi – Effectifs en FC 2018.

### Le département face à la crise : éléments de conjoncture (1<sup>er</sup> trimestre 2021)

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, l'année 2021 démarre de manière favorable sur le front de l'emploi : poursuite de la hausse de l'emploi salarié, légère augmentation des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi. Mais les niveaux d'avant-crise ne sont toujours pas atteints, notamment dans les services marchands, plombés par les mesures restrictives du 1<sup>er</sup> trimestre (avancée à 18 h de l'horaire du couvre-feu en janvier, fermeture des grands centres commerciaux en février, confinement local dès le 20 mars dans les Alpes-Maritimes et réouverture des remontées mécaniques repoussée à mai). Sur le marché du travail, la situation reste complexe avec un rebond de la demande d'emploi.

Globalement, l'activité économique semble se rapprocher de son niveau de 2019. Mais les incertitudes, liées notamment à l'évolution de la situation sanitaire et aux mesures de restrictions, demeurent.

Dans les **Alpes-de-Haute-Provence**, l'**emploi salarié** continue également de progresser : +0,4 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Cette augmentation est portée uniquement par l'emploi **intérimaire** dans l'**industrie** ; l'emploi étant en baisse dans le tertiaire et stable dans la construction.

Contrairement au niveau régional, les **DPAE** (hors intérim) enregistrées sur le département diminuent de -2,8 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 (+0,2 % en région). Cette baisse porte principalement sur les CDD d'un mois ou moins. Les embauches pour les **Hôtels, cafés, restaurants** continuent de reculer (-34 %) ; celles des services aussi (-3,5 %), tandis que celles du commerce progressent de +12,5 %, celles de la construction de +15,9 % et celles de l'industrie +8,9 %.

Le **taux de chômage** dans les Alpes-de-Haute-Provence augmente de +0,4 point au 1<sup>er</sup> trimestre (+0,1 point au niveau régional). Son taux est légèrement supérieur à celui de la région et s'établit à 9,4 % de la population active au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (9,1 % en région).

Après deux trimestres de baisse, la **demande d'emploi** (DEFM ABC) repart à la hausse, et de manière plus prononcée sur le département (+1,6 % contre +0,5 % au niveau régional). Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés par cette augmentation (+4 %).

Sources : « Des signaux de reprise encore perceptibles au 1<sup>er</sup> trimestre », Observation Partenariale de la Conjoncture, Communiqué, n° 47, juillet 2021 ; « La situation conjoncturelle au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 dans les Alpes-de-Haute-Provence », Les éclairages conjoncturels départementaux, Drees Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2021.